

MAZARS

Fondation Notre-Dame

Rapport d'examen limité du commissaire aux
comptes relatif aux comptes annuels de la
Fondation abritée du Mont Saint-Michel

Exercice clos le 31 décembre 2018

Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

N° SIREN : 393 739 594

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatif aux comptes annuels de la Fondation abritée du Mont Saint-Michel

Exercice clos le 31 décembre 2018

FONDATION
NOTRE-DAME

*Rapport d'examen
limité relatif aux
comptes annuels de la
Fondation abritée du
Mont Saint-Michel*

*Exercice clos le 31
décembre 2018*

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes relatifs aux comptes annuels de la Fondation abritée du Mont Saint-Michel

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de la l'établissement des comptes prévus par la convention de la création de la Fondation abritée du Mont Saint-Michel, nous avons effectué un examen limité des comptes de celle-ci relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre Dame. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la Fondation abritée du Mont Saint-Michel au 31 décembre 2018 ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris La Défense, le 9 mai 2019

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

Jérôme EUSTACHE



FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

BILAN(en €)

ACTIF	2018			2017
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette
Comptes de liaison	631		631	720
Total Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles et corporelles				
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau				
- Terrains				
- Constructions				
- Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
- Obligations				
- Obligations, intérêts courus à recevoir				
- Actions				
- Autres (FCP, etc.)				
Créances et Comptes rattachés	3 662		3 662	13 164
- Donateurs et Organismes	3 065		3 065	11 370
- Autres créances	597		597	1 794
Valeurs mobilières de placement				
- Fonds obligataires y compris coupons courus				
- Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)				
Disponibilités	588 013		588 013	600 457
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	588 013		588 013	600 457
Charges constatées d'avance				312
Total actif circulant	591 676		591 676	613 934
TOTAL ACTIF	592 307		592 307	614 654

	Total N	Total N+1 et suivantes	Total
Engagements donnés non affectés			
Engagements reçus non affectés	10 000		10 000
Engagements reçus affectés			

FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

BILAN (en €)

PASSIF	2018		2017
	Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation du résultat
Fonds associatif			
Dotations pérennes non consommables			
Dotations statutaires FND			
Dotations complémentaires y compris Programme Entraide			
Apports des fondations abritées			
Dotations initiales			
Dotations complémentaires			
Dotations consommables			
Comptes de liaison			
Réserves affectées			
Report à nouveau	153 877	201 775	209 354
Résultat de l'exercice		-47 898	-7 579
Fonds dédiés	306 014	306 014	83 505
- Fonds dédiés aux fondations abritées			
- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées	306 014	306 014	83 505
- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
Dettes & Assimilées	132 416	132 416	329 374
- Emprunts financiers divers			
- Dettes financières diverses			
- Fournisseurs et comptes rattachés			781
- Dettes fiscales et sociales			
- Projets bénéficiaires restant à solder	132 416	132 416	328 594
- Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
TOTAL PASSIF	592 307	592 307	614 654

FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Compte de résultat

	2018	2017	variation en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	236 787	165 991	42,65%
Dons manuels affectés	250 000	100 000	150,00%
Total des collectes	486 787	265 991	83,01%
Legs & donations			
Subventions d'exploitation			
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes			
Loyers et récupérations des charges			
Reprise sur amortissements et provisions			0,00%
Quote-part s/ résultat de dotation consommable			
Total des produits d'exploitation	486 787	265 991	83,01%
Missions sociales			
Projets engagés	218 489	86 401	152,88%
Charges externes	21 761	20 859	4,32%
dont charges externes missions sociales		437	
Charges de personnel	58 150	73 946	-21,36%
Charges de personnel Administratif			
Charges de personnel Missions Sociales	29 075	46 034	-36,84%
Charges de personnel affectées en Appel Public à la Générosité	29 075	27 912	4,17%
Charges communes aux fondations abritées	15 736	11 320	39,01%
Dotation aux amortissements et provisions			
Autres charges- Impôts	180		
Total des Charges d'exploitation	314 316	192 526	63,26%
Résultat d'exploitation	172 471	73 465	134,77%
Produits financiers	2 140	2 461	
Charges Financières			
Résultat financier	2 140	2 461	-13,03%
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Résultat avant variation des fonds dédiés	174 611	75 926	129,98%
Sous Total des Produits	488 927	268 452	
Sous Total des Charges	314 316	192 526	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N-1</i>	83 505		
<i>Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)</i>	222 509	83 505	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N+1</i>	306 014	83 505	
Total des Produits	572 432	268 452	113,23%
Total des Charges	620 330	276 031	124,73%
Résultat de l'exercice	-47 898	-7 579	531,98%

CER - MONT SAINT MICHEL

Emplois	Emplois Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N	Ressources	Ressources Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et et utilisées sur N
1 Missions Sociales			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		201 775
1-1 Réalisées en France	247 564	247 564	1 - Ressources collectées auprès du public	238 927	238 927
- Actions réalisées directement	247 564	247 564	1-1 Dons et legs collectés	236 787	236 787
- Versements à d'autres organismes agissant en France	218 489	218 489	- Dons manuels non affectés	236 787	236 787
- Accompagnement des projets	29 075	29 075	- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	2 140	2 140
- Actions réalisées directement	51 016	51 016	- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes	51 016	51 016	- Produits financiers	2 140	2 140
2 Frais de recherches de fonds			- Loyers et remboursement de charges		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public			2- Autres fonds privés		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	21,35%		3 - Subventions & Autres concours publics		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			4- Autres Produits		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			- Produits financiers		
2-4 Frais d'information et de communication			- Loyers	250 000	
3 Frais de fonctionnement					
- Frais de gestion	15 736	15 736			
- Frais de gestion immobilière	15 736	15 736			
- Charges financières					
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	314 316	314 316	I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	488 927	
II - Dotations aux provisions			II - Reprises des provisions		
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	306 014		III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	83 505	
			IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
			V - Insuffisance de ressources de l'exercice	47 898	27 491
IV - Excédent de ressources de l'exercice					
V - TOTAL GENERAL	620 330		VI - TOTAL GENERAL	620 330	266 418
V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public					
VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du régit par les ress. collectées auprès du public					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		314 316	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		314 316
			Soles des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		153 877
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	140		Bénévolet		310
Frais de recherche de fonds	170		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
TOTAL	310		TOTAL	310	



FONDATION DU
MONT-SAINT-MICHEL

Sous l'égide de la Fondation Notre Dame
reconnue d'utilité publique

ANNEXE
FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

2018

ANNEXE

1.	ACTIVITE DE LA FONDATION	3
1.1	OBJET DE LA FONDATION.....	3
1.2	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2018.....	3
1.3	DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	3
2.	REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	4
2.1	CADRE LEGAL DE REFERENCE	4
2.2	PRINCIPE COMPTABLES APPLIQUES	4
	<i>2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations</i>	<i>5</i>
	<i>2.2.2 Fonds dédiés</i>	<i>5</i>
	<i>2.2.3 Traitement des legs et donations.....</i>	<i>6</i>
	<i>2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées</i>	<i>6</i>
3.	ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER).....	6
4.	COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....	7
4.1	NOTES SUR L'ACTIF	7
	<i>4.1.1 Disponibilités.....</i>	<i>7</i>
	<i>4.1.2 Créances</i>	<i>7</i>
	<i>4.1.3 Créances clients et comptes rattachés</i>	<i>7</i>
4.2	NOTES SUR LE PASSIF.....	8
	<i>4.2.1 Fonds associatifs.....</i>	<i>8</i>
	<i>4.2.2 Fonds dédié spécifique et report à nouveau</i>	<i>8</i>
	<i>4.2.3 Etats des échéances des dettes.....</i>	<i>8</i>
	<i>4.2.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>9</i>
	<i>4.2.5 Charges à payer</i>	<i>9</i>
5.	AUTRES INFORMATIONS.....	9
5.1	LOCAUX.....	9
5.2	EFFECTIFS	9
5.3	CONTRIBUTION DES BENEVOLES	10
5.4	HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	10
5.5	CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES	10
5.6	ENGAGEMENTS HORS BILAN	10
	<i>5.6.1 Engagements donnés.....</i>	<i>10</i>
	<i>5.6.2 Engagements reçus</i>	<i>11</i>
6.	PROJETS SOUTENUS.....	11

1. ACTIVITE DE LA FONDATION

1.1 Objet de la fondation

- La FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. ». Elle a consacré les premiers temps de la fondation à réunir les fonds pour l'acquisition du Prieuré d'Ardevon et s'attache désormais à financer le remboursement de l'emprunt ainsi que les travaux de restauration et d'aménagement des lieux.

1.2 Faits significatifs de l'exercice 2018

- La Fondation a progressé de 83 % en 2018 le niveau de ses ressources, avec 486 K€ collectés versus 266 K€ en 2017 grâce à la réception du solde du prix culturel Louis D. de l'Institut de France pour un montant de 250 K€.
- Elle a engagé 218,5 K€ de projets, achevant l'ambitieux chantier de création d'un « abri du Pèlerin » et engageant la rénovation du pigeonnier. Le Prieuré a été officiellement inauguré le 5 octobre 2018 en présence des principaux mécènes.
- A fin 2018, le fonds dédié spécifique pour le suivi de l'utilisation du prix Louis D s'élevait à 306 K€ et devrait permettre une nouvelle phase de travaux et d'aménagement pour accompagner la programmation culturelle en 2019/2020.

1.3 Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

2.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2018 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

2.2 Principe comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,

- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été maintenue pour une meilleure lisibilité des comptes.

2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

2.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

2.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat

2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2017, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe

3.Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2018. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



4. Compléments d'information sur le Bilan

4.1 Notes sur l'Actif

La Fondation du Mont Saint-Michel ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

4.1.1 Disponibilités

	31/12/2018	31/12/2017
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	588 013 €	600 457 €
TOTAL	588 013 €	600 457 €

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brève échéance, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livret. La Fondation du Mont Saint-Michel apportant son appui au Prieuré d'Ardevon, il existe un décalage dans le temps entre les fonds reçus et les versements aux projets. 23 % des disponibilités soit 132 k € sont engagés pour cela et 52 % correspondent au Prix Louis D soit pour 306 k€.

4.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF CIRCULANT :			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	3 065	3 065	
Débiteurs divers	597	597	
TOTAL	3 662 €	3 662 €	0

4.1.3 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	3 065		3 065	11 370
Autres créances	597		597	1 794
TOTAL	3 662 €		3 662 €	13 164 €

4.2 Notes sur le Passif

4.2.1 Fonds associatifs

La Fondation du Mont Saint-Michel est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

4.2.2 Fonds dédié spécifique et report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2018	201 775
Résultat 2018	-47 898
Report à nouveau au 31.12.2018	153 877 €

La FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Fonds dédiés spécifique :

Un fonds dédié spécifique a été créé fin 2017 pour suivre l'utilisation des fonds reçus au titre du Prix Louis D, par la Fondation du Mont Saint-Michel :

Fonds dédiés spécifique au Prix Louis D. au 31/12/2018	306 014 €
---	-----------

4.2.3 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Projets bénéficiaires restant à solder	132 416	132 416		
TOTAL	132 416 €	132 416 €		

Il restait à verser au 31 décembre les fonds engagés pour la rénovation du pigeonnier, ceux pour l'aménagement intérieur du logis ainsi qu'un « fonds de roulement travaux » afin de faciliter la gestion de l'Association du Prieuré.

4.2.4 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Fournisseurs France		781
Valeurs nettes comptables	0 €	781 €

4.2.5 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2018	Exercice 2017
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		781
DETTES FINANCIERES		
Soutiens de projets engagés à verser	132 416	328 594
DETTES	132 416 €	329 375 €

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation du Mont Saint-Michel est domiciliée au 2, Rue du Prieuré d'Ardevon, 50170 Pontorson.

5.2 Effectifs

En 2018, la Fondation du Mont Saint-Michel s'est appuyée sur une salariée partageant son temps entre la collecte de fonds et la coordination des activités du Prieuré.

Une partie des salaires sont ainsi affectées en « accompagnement de la mission sociale » et une partie en « appel public à la générosité ».

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2017	2	0,55	1	0,08	3	0,63
2018	1	0,80			1	0,80

5.3 Contribution des bénévoles

La FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2017						
2018	1			0,50	1	0,50

5.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 61 092 € dont 29 K€ au titre du contrôle légal et 32 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (1 015 867 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la Fondation Notre Dame. Elles s'élèvent en 2018 pour la Fondation du FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL 15 736 €.

5.6 Engagements hors bilan

5.6.1 Engagements donnés

Il n'y a pas d'engagements hors bilan donnés.

5.6.2 Engagements reçus

Engagements reçus	Total	-1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements reçus	10 000	10 000		
TOTAL	10 000 €	10 000€		

Il reste un mécénat à recevoir de l'Institut de France.



6. PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	9	218 489
Accompagnement et suivi des projets		29 075
Total des missions sociales Fondation	9	247 564 €